

## "Nous voulons permettre à nos collaborateurs de devenir des innovateurs en puissance" (Marine Carrat, Action logement)

Élaborée en parallèle de la restructuration du groupe, la stratégie "innovation" d'Action logement est entrée en phase opérationnelle depuis quelques mois, notamment grâce à la constitution d'une direction dédiée. À sa tête, Marine Carrat détaille pour AEF info les projets du groupe en la matière pour les mois qui viennent, à commencer par l'ouverture prochaine d'un Lab, incubateur de projets "au service" des collaborateurs d'ALG et de ses partenaires.



Marine Carrat, directrice de l'innovation d'Action logement groupe ALG

**AEF info : Vous avez lancé début novembre un "concours d'idées", en partenariat avec le Puca, intitulé "logement et usages du logement en 2030". Quel en est l'objet ?**

**Marine Carrat :** Nous avons décidé d'explorer la question des usages du logement à horizon 2030 et de faire intervenir sur ce sujet des binômes formés par des étudiants d'écoles d'architecture et des ESH filiales d'Action logement immobilier. Le concours d'idées est ciblé sur trois thématiques : l'habitat intergénérationnel, le logement comme service, et la transition numérique dans le logement, l'objectif étant de pouvoir intégrer d'éventuels projets lauréats dans de futures opérations. Nous avons lancé un appel à candidatures du 12 novembre au 14 décembre, et une dizaine d'entre elles ont été retenues.

C'est un concours qui s'inscrit dans la lignée du Hackathon sur le co-living que nous avons organisé à Toulouse avec l'École digitale campus, en février 2018. Les étudiants de l'école avaient alors pu travailler avec les architectes d'ALI, et proposer des préconisations pour mieux intégrer le digital dans le logement, notamment le logement des jeunes. Promologis envisage d'ailleurs d'intégrer dans de prochaines opérations de résidences étudiants et jeunes actifs des applications permettant de mieux prendre en compte les besoins de ces publics, en termes d'espaces partagés par exemple, et ce hackathon a contribué à nourrir cette démarche.

### LES MODALITÉS DU CONCOURS D'IDÉES

Le concours s'adresse à des équipes composées d'une part, d'une filiale d'Action logement immobilier, "souhaitant approfondir l'une des trois thématiques mises au concours dans le cadre d'un projet (construction neuve ou réhabilitation) dont il envisage la réalisation à court/moyen terme", et d'autre part, d'un étudiant inscrit, au moment de la candidature, en dernière année du diplôme d'État d'architecte et de son directeur d'études ou d'un enseignant référent de l'école d'architecture où il est inscrit.

Les étudiants lauréats se verront remettre un prix de 2 000 euros. Le jury pourra décider de mentionner également des projets, les étudiants mentionnés se verront alors remettre un prix de 1 000 euros. Dans le cadre du droit de suite donné aux concours, les étudiants membres d'équipes lauréates pourront, s'ils le souhaitent, réaliser leur mise en situation professionnelle requise pour l'exercice de la profession d'architecte en nom propre, soit au sein des équipes de maîtrise d'ouvrage soit au sein des équipes de maîtrise d'œuvre sélectionnées pour la réalisation des démonstrateurs. Les projets lauréats seront également éligibles au fonds Alinov d'Action logement immobilier.

Date limite de remise des projets des candidats présélectionnés : 12 juillet 2019.

Désignation des lauréats de l'appel à projets : 30 septembre 2019 au plus tard.

**AEF info : Le groupe a annoncé en septembre dernier la création prochaine d'un "lab" dédié à l'innovation. De quoi s'agit-il exactement ?**

**Marine Carrat :** Nous allons en effet lancer un incubateur facilitateur de projets, au service de nos collaborateurs et ouvert sur notre écosystème de partenaires, dont le directeur sera officiellement nommé prochainement. Il pourra accueillir des projets en développement dans nos futurs locaux [à côté de la gare d'Austerlitz], avec une petite équipe dédiée à cet accompagnement. Avoir un lieu unique où nous pourrions rassembler ces projets d'innovation facilitera leur émergence. Globalement, il pourra s'agir de projets nous permettant de faire évoluer notre offre de services, à l'image du réseau de voisinage créé par Neolia avec la plateforme collaborative [Smile](#) [qui organise le partage de services et de moyens entre voisins]. Nous pourrions aussi développer une offre pour améliorer la diffusion du dispositif Louer pour l'emploi. En ce qui concerne le pôle immobilier, nous pourrions travailler sur la réversibilité des logements, pour répondre aux enjeux de vieillissement de la population par exemple, ou sur la transition énergétique du parc.

**AEF Info : Vous avez aussi lancé le fonds Alinov à destination des filiales du groupe, pour lequel Action logement immobilier consacre 10 millions d'euros en fonds propre sur trois ans. Qu'en attendez-vous ?**

**Marine Carrat :** L'[appel à projets](#) pour le fonds Alinov s'est terminé le 30 septembre et a été un vrai succès. Nous avons eu plus de 70 réponses, avec des projets très variés, sur l'innovation sociale, technique, servicielle, sur la question de l'adaptabilité des logements aux nouveaux besoins, l'amélioration de la communication entre locataires et bailleurs, le développement de nouveaux process de fabrication. Les lauréats seront désignés à la rentrée, et pourront eux aussi intégrer le Lab. Le seuil minimum de financement alloué par le fonds est de 10 000 € par projet, à hauteur maximum de 50 % du montant du projet total et maximum 200 000 euros, dans la limite de 2 dossiers par entité et par an.

**15 M€ DE PEEC DÉDIÉS À L'INNOVATION**

Outre le fonds Alinov, Action logement s'est engagé dans le cadre de la convention quinquennale signée avec l'État en janvier 2018 à consacrer 3 M€ par an en faveur de l'innovation et de l'expérimentation du développement de l'offre aux salariés ([lire sur AEF info](#)). En la matière, ce sont les directions régionales du groupe qui font remonter les projets à ALS, lequel sélectionne ceux qui bénéficieront de financements. Le premier comité de sélection devrait se réunir début 2019.

**AEF Info : La direction "innovation" d'Action logement est encore jeune, elle est véritablement opérationnelle depuis l'automne 2018. Comment définiriez-vous son rôle ?**

**Marine Carrat :** Nous structurons la stratégie innovation du groupe, autour de différents axes d'entrée : les clients, les collaborateurs, l'innovation sociale, la transformation numérique, et l'innovation "ouverte", autrement dit, les partenariats que nous pourrions nouer à l'extérieur.

Et dans ce cadre, nous essayons de mettre en réseau les entités du groupe, d'être des facilitateurs d'innovation. Nous nous appuyons pour ce faire sur près de soixante-dix "référents innovation", des collaborateurs qui travaillent dans les différentes entités d'Action logement et sont les vecteurs de notre stratégie. Nous avons également mis en place des groupes transverses sur différents thèmes. Sur l'innovation sociale par exemple, ou sur l'intelligence artificielle, qui peut nous aider à optimiser nos process et mieux cibler nos services.

Notre objectif est bien de donner des perspectives, des outils, de capitaliser les expériences au sein du groupe. Ensuite, chaque ESH est libre de structurer sa politique d'innovation comme elle l'entend.

**AEF info : Comment se traduit en particulier l'innovation à l'égard des collaborateurs du groupe ?**

**Marine Carrat :** Pour commencer, en travaillant main dans la main avec les ressources humaines, pour bien identifier les besoins. Nous comptons ainsi développer de nouveaux outils pour accompagner nos collaborateurs dans leurs pratiques, et moderniser notamment la distribution des produits et services proposés par ALS. La fusion des CIL au sein d'ALS a engendré son lot de nouveautés pour les collaborateurs, nouveautés qu'il a fallu appréhender, qu'il s'agisse de la gestion des nouvelles contraintes ACPR ou de la

sécurisation de données plus massives. Nous devons accompagner les collaborateurs dans l'intégration de cette nouvelle donne.

Au-delà de leurs outils de travail, nous souhaitons aussi valoriser l'engagement de nos collaborateurs, les accompagner dans la conduite du changement. Au sein du groupe, il y a beaucoup d'idées, de méthodes, qui méritent d'être diffusées, et c'est aussi pour cela que nous programmons une formation sur les fondamentaux de l'innovation courant 2019. La question étant : comment faire de chaque collaborateur un innovateur en puissance